

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2007 N°21 /
5 juillet 2007

1. Décision portant délégation de signature - convention d'occupation temporaire	P 2
2. Décision portant subdélégation de signature – ordonnateur secondaire délégué	P 5

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la mission administration générale/défense du siège de l'établissement,
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex



Paris, le 29 JUIN 2007

DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation Temporaire)

**La Directrice Interrégionale du Bassin de la Seine
de Voies Navigables de France,
Chef du Service Navigation de la Seine,**

direction
interrégionale
du bassin
de la Seine

Vu le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifié, pour l'année 1991,

Vu la loi n° 94-631 du 25 juillet 1994 relative à la constitution de droits réels,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies navigables de France, notamment ses articles 14, 16, 17 et 27-1,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 1^{er} octobre 2003 portant autorisation de délégation de pouvoir du président au directeur général en matière de convention d'occupation temporaire.

Vu la décision du 4 octobre 2006, portant délégation de pouvoir du Président au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 30 octobre 2006, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux,

Vu l'arrêté ministériel en date du 17 juin 2003, nommant Madame Marie-Anne BACOT, administratrice civile hors classe, chef du service de la navigation de la Seine,

Sur proposition de la secrétaire générale-affaires générales du service navigation de la Seine,

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

M. Daniel GESTIN
M. Cyril DEMEUSY (TSP)
M. Alain DUFLOT

Chef de la Subdivision de Suresnes par intérim
Chef de la Subdivision de Pontoise par intérim
Chef de la Subdivision d'Amfreville

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Luc-André JAXEL-TRUER (ITPE)
M. Christian BAUDEWYNS (CDTPE)
Mme Dominique TERRACHER-BEARD (ITPE)
M. Lionel CHARLIER
M. Patrick ROGER (ITPE)
M. Xavier FOUQUART (ITPE)

Chef de la Subdivision de Joinville
Chef de la subdivision de Meaux
Chef de la Subdivision de Melun
Chef de la Subdivision de Sens
Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine
Chef de la Subdivision de Paris

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Eric SCHMITT (ITPE)
M. Bernard CHANTRELLE (TSC)
M. Christophe BLEYNIE (ITPE)

Chef de la Subdivision de Compiègne
Chef de la Subdivision de Péronne
Chef de la Subdivision de Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Dominique GUILLEN (ITPE)
Mme Virginie HONNONS (TSP)
M. Claude HERBIN (TSC)

Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne
Chef de la Subdivision de Château-Thierry
Chef de la Subdivision de Reims

Article 6 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 4 mai 2007.

Article 7 :

La secrétaire générale-affaires générales du service navigation de la Seine, est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

**La Directrice Interrégionale du Bassin de la Seine
de Voies Navigables de France
Chef du service navigation de la Seine**



Marie-Anne BACOT

DECIDE

Article 1 :

Délégation de signature est donnée à M. Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des ponts et chaussées, directeur délégué du service navigation de la Seine et à M. Emmanuel MERCENIER, ingénieur des ponts et chaussées, adjoint au chef du service navigation de la Seine, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription du service de la navigation de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Gaston THOMAS-BOURGNEUF et Emmanuel MERCENIER, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Guy RACANA, chef du service du développement et des affaires domaniales.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy RACANA, la délégation consentie à l'article précédent est exercée dans les mêmes conditions par M. Didier VAILLANT, adjoint au chef du service du développement et des affaires domaniales.

Article 4 :

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de Mme la directrice interrégionale du bassin de la Seine de voies navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros).

M. Eric DELATTRE (IDTPE)
M. Daniel BASCOUL (IDTPE)
M. Yves BRYGO
M. Joël METZ (IDTPE)

Chef de l'Arrondissement des boucles de la Seine
Chef de l'Arrondissement Seine-Amont
Chef de l'Arrondissement Picardie
Chef de l'Arrondissement Champagne

Article 5 :

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de Mme la directrice interrégionale du bassin de la Seine de Voies navigables de France, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur et inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros).

DECISION PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE

(Ordonnateur Secondaire délégué)

**direction
interrégionale
du bassin
de la Seine**

**La Directrice interrégionale du bassin de la Seine
de voies navigables de France,
Chef du Service navigation de la Seine,**

Vu l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée, pour l'année 1991,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

Vu le décret n° 92-957 du 8 septembre 1992 complétant les dispositions de l'article 27-1 du décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié et complété par le décret n° 91-696 du 18 juillet 1991 portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 1^{er} octobre 2003 portant autorisation de délégation de pouvoir du président au directeur général en matière d'ordonnancement secondaire.

Vu le décret du 14 juillet 2006 nommant Monsieur François BORDRY, Président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

Vu la décision du président de Voies navigables de France, portant désignation d'ordonnateurs secondaires,

Vu l'arrêté ministériel en date du 17 juin 2003, nommant Madame Marie-Anne BACOT, administratrice civile hors classe, chef du service de la navigation de la Seine,

Sur proposition de la secrétaire générale-affaires générales du service navigation de la Seine,

DECIDE

Article 1er :

Subdélégation de signature est donnée à :

- Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, directeur délégué du service navigation de la Seine,
- Monsieur Emmanuel MERCENIER, ingénieur des Ponts et Chaussées, adjoint au chef du service navigation de la Seine,

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Gaston THOMAS-BOURGNEUF et Emmanuel MERCENIER, la subdélégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- Mme Marie-Lucie DEQUIER, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire générale-affaires générales,
- M. Jean LE DALL, Administrateur civil, secrétaire général-ressources humaines.

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Guy RACANA, chef du service du développement et des affaires domaniales,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports.

Article 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy RACANA, la subdélégation de signature consentie à l'article 3 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Didier VAILLANT, adjoint au chef du service du développement et des affaires domaniales.

Article 5 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Guy RACANA, chef du service du développement et des affaires domaniales,

à l'effet de signer les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 6 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M Guy RACANA, la subdélégation consentie à l'article 5 est exercée dans les mêmes conditions :

- par M. Didier VAILLANT, adjoint au chef du service du développement et des affaires domaniales,
- par M. Antoine VALLEE, responsable du pôle bateaux logement.

Article 7 :

Subdélégation de signature est donnée aux responsables d'unités désignés dans le tableau ci-annexé, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques matérialisés par des bons ou lettres de commande en respect des dispositions propres aux marchés publics passés selon la procédure adaptée ;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnement des dépenses.

Article 8 :

Subdélégation de signature est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les pièces de liquidation de recettes de toutes natures.

M. Michel LEFEVRE ⇒ Chef d'agence de Saint-Mammès
M. Bernard LEGER ⇒ Chef d'agence de Saint-Quentin

Article 9 :

Les sub-délégués désignés à l'article 7 peuvent autoriser, sous leur contrôle et leur responsabilité, certains de leurs collaborateurs à tenir un carnet de bons de commandes. Une copie de leur décision d'autorisation devra être adressée à leur chef d'arrondissement ou de service.

Article 10 :

Subdélégation de signature est donnée à :

- M. Philippe BEINAT, TSCTPE, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 11 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BEINAT, la subdélégation prévue à l'article dix est dévolue dans les mêmes conditions à :

- M. Jean-Luc SUBERCHICOT, adjoint au chef du CRCE.

Article 12 :

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 4 mai 2007.

Article 13 :

La secrétaire générale-affaires générales du service navigation de la Seine, est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

**La Directrice Interrégionale du Bassin de la Seine
de Voies Navigables de France
Chef du service navigation de la Seine**



Marie-Anne BACOT

ANNEXE

**De la délégation de signature d'ordonnateurs secondaires VNF accordée à l'article 7 par
Mme la directrice interrégionale aux responsables d'unités**

Secrétariat Général - Ressources Humaines :

Mlle Cécile BASSERY	Chef du bureau du personnel et des salaires
Mme Caroline LAVALLEE	Chef du bureau formation et concours

Secrétariat Général- Affaires Générales :

M. Philippe BEINAT	Chef du bureau de la comptabilité central
M. Jean-Pierre RENALDO	Chef du parc automobile

Service gestion de la voie d'eau :

M. Alain COUDRET	Chef de service
M. Julien BOUCAULT	Chef de la subdivision politique technique
M. Gérard LEITZ	Chef de la subdivision gestion du trafic
Mme Isabelle GRAZIER-COURBON	Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation
M. Thierry VERDIER	Adjoint de la subdivision bathymétrie et signalisation

Service technique de la voie d'eau :

M. Antoine BERBAIN	Chef de service
M. Bruno COULHON	Adjoint à la chef de service
M. Eric SIMON	Chef du bureau administratif
Mme Nathalie RICHER	Chef du pôle direction d'investissement, études et méthodes
M. Vincent GOHIN	Chef de la subdivision études et grands travaux 1
M. Grégoire ISIDORE	Chef de la subdivision études et grands travaux 2
M. Lionel FRANSCSCHINI	Chef de la subdivision études et grands travaux 3
M. Olivier CHARDAIRE	Chef de la subdivision études et grands travaux 4

Service eau et, environnement :

Mlle Stéphanie BLANC	Chef de service
M. Jean-Marie QUEMENER	Chef de la subdivision qualité et police des eaux

Service sécurité des transports :

M. Bertrand GATIN Chef de service

Service du développement et des affaires domaniales :

M. Guy RACANA Chef de service
M. Didier VAILLANT Adjoint au chef de service

Arrondissement des Boucles de la Seine :

M. Eric DELATTRE Chef d'arrondissement
M. Jean GABER Adjoint au chef d'arrondissement
M. Thierry GIRARD Chef du bureau administratif par intérim
M. Thierry GIRARD Chef de la subdivision ingénierie et signalisation
M. Daniel GESTIN Chef de la subdivision de Suresnes par intérim
M. Daniel GESTIN Adjoint à la chef de la subdivision de Suresnes
M. Cyril DEMEUSY Chef de la subdivision de Pontoise par intérim
M. Cyril DEMEUSY Adjoint de la subdivision de Pontoise
Mme Sylvie COQUELIN Adjointe de la subdivision de Pontoise
M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville
M. Max PICARD Adjoint de la subdivision d'Amfreville
Mme Magali COCCHIO Chef de la subdivision de gestion technique des infrastructures
M. Gérard GIL Adjoint de la subdivision GTI
M. Marc LABROUSSE
M. Pascal VINET

Arrondissement Seine-Amont :

M. Daniel BASCOUL Chef d'arrondissement
Mme Lucette LASSERRE Adjointe au chef d'arrondissement
M. Teddy GAIL Responsable de la cellule des marchés et de la programmation
M. Daniel TOURNETTE Chef du bureau d'études et travaux
M. Marc BERTHE Adjoint du bureau d'études et travaux
M. François BOURIOT Chef de la subdivision technique
M. Luc-André JAXEL-TRUER Chef de la subdivision de Joinville
M. Olivier MONFORT Adjoint de la subdivision de Joinville
M. Michel COLOMINE Adjoint de la subdivision de Joinville
M. Christian BAUDEWYNS Chef de la subdivision de Meaux
M. Georges PARIS Adjoint de la subdivision de Meaux
M. Pascal FAVIER Adjoint de la subdivision de Meaux
Mme Dominique TERRACHER-BEARD Chef de la subdivision de Melun
M. Thierry PICOT Adjoint de la subdivision de Melun
M. Lionel CHARLIER Chef de la subdivision de Sens
M. Patrick ROGER Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL
M. Xavier FOUQUART
M. Guy ANDRIOT

Adjoint de la subdivision de Nogent-sur-Seine
Chef de la subdivision de Paris
Adjoint au chef de la subdivision de Paris

Arrondissement Picardie :

M. Yves BRYGO
M. Jean-Michel BERGERE
M. Philippe CHUBILEAU
M. Eric SCHMITT
M. Jean-Philippe GRANDIN
M. Bernard CHANTRELLE
M. Bernard WLODARCZYK
M. Christophe BLEYNIE
Mme Nadine PRUD'HOMME

Chef d'arrondissement
Adjoint au chef d'arrondissement
Chef du bureau administratif
Chef de la subdivision de Compiègne
Adjoint de la subdivision de Compiègne
Chef de la subdivision de Péronne
Adjoint de la subdivision de Péronne par intérim
Chef de la subdivision de Saint-Quentin
Adjointe de la subdivision de Saint-Quentin

Arrondissement Champagne :

M. Joël METZ
Mme Martine DELOZANNE
M. Dominique GUILLEN
Mme Nathalie LABONDE
Mme Virginie HONNONS
M. Claude HERBIN
M. Vincent TRITON

Chef d'arrondissement
Adjointe au chef d'arrondissement
Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Adjointe de la subdivision de Châlons-en-Champagne
Chef de la subdivision Château-Thierry
Chef de la subdivision de Rethel
Adjoint de la subdivision de Rethel